

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est invité à se réunir en séance publique le

**DIMANCHE 22 MARS 2026 A 8 H 30
EN SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE**

Ordre du jour :

1° Élection du maire

2° Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

Lecture de la charte de l'élu local

Fait à Voglans, le 16/03/2026

Le Maire,
M. Yves MERCIER

